

Sœur Marie Philbertine dans la Résistance

Bertrand MERLE

Alors que le gouvernement allemand interdit l'enseignement confessionnel en Alsace, les sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé largement engagées dans l'éducation se retrouvent au chômage. L'une d'elle fait le choix de résister à Mulhouse au nom d'un principe évangélique : l'aide au prochain.

À l'école Jeanne d'Arc de Mulhouse, la première rentrée scolaire de l'Annexion, de fait, n'a pas eu lieu. Le 2 octobre 1940, le *Gauleiter* Robert Wagner, chef de l'administration civile, a signé une ordonnance concernant l'organisation scolaire qui stipule que « l'école primaire privée n'existe plus. » Les religieuses institutrices reçoivent une lettre signée du Dr Mayer, un juriste de l'administration scolaire dans laquelle il précise : « ... il n'y a pas de place pour l'école confessionnelle, car les religieuses sont incapables d'enseigner dans le sens national-socialiste où fonctionne l'école unique. Elles sont donc éliminées de tout enseignement public ou privé. »

Les sœurs se retrouvent sans travail. Certaines vont se former comme infirmières en Allemagne, trouvent des emplois de secrétaires, exercent ce qui est appelé aujourd'hui des petits boulots. À Mulhouse, sœur Marie Philbertine¹, directrice de l'école et supérieure de la communauté locale depuis le 14 septembre 1939 devient la « gardienne » de l'école rue Magenta où s'est installé l'état-major d'une unité de la Wehrmacht.

Entrée en Résistance

Son entrée dans la Résistance date de l'automne 1940. C'est la période où arrivent les premiers prisonniers de guerre évadés. L'historien Jean-Noël Grandhomme précise qu'elle faisait partie de la VII^e colonne, futur réseau Martial. Le mémoire de proposition pour l'attribution de la médaille de la Résistance est d'ailleurs signé par le commandant Daniel, Paul Winter, chef pour le Haut-Rhin de ce réseau.

La Résistance de sœur Marie Philbertine n'est pas armée. Son action consiste dans l'aide au prochain. Il s'agit de prisonniers de guerre, français et polonais, de passage à Mulhouse, de familles, de prêtres et dès le début de l'année 1941, de jeunes Alsaciens qui veulent fuir le travail obligatoire en Allemagne². Elle les met en contact avec des personnes sûres chez lesquelles ils peuvent passer une nuit en sécurité avant de recevoir un passeport « en due forme, muni d'un timbre de la Wehrmacht » et de poursuivre leur route. Les faux-papiers étaient

parfois fabriqués chez l'industriel André Clemessy où travaillait comme secrétaire sœur Jean Bosco, devenue spécialiste dans ce domaine. À un jeune militaire évadé et revenu à Mulhouse pour activer les filières, sœur Marie Philbertine suggère de contacter celle de La Bourse³. Elle a organisé en juillet 1941 la fuite de sœur Sebastiana, une religieuse d'origine italienne qui ne pouvait demeurer en Alsace, via une filière expérimentée par la gare de Montreux-Vieux. Du côté de Courtavon dans le Sundgau, c'est sœur Véronique, institutrice jusqu'en 1939, qui assurait des relais.

Rejointe par d'autres sœurs

Une autre sœur de la Divine Providence, Marie Modestine avait dès 1940 contribué à l'évasion de deux prisonniers de guerre à Colmar. Arrêtée à Lautenbach le 28 mai 1942 elle écrit après-guerre : « Au camp de

L'exposé des motifs du mémoire de proposition est signé du commandant Daniel, chef des FFIA du Haut-Rhin. De son vrai nom Paul Winter, industriel à Bourzwiller il est un des fondateurs de la VII^e colonne, futur réseau Martial.



Le 2 février 1946 à Colmar, le général Leclerc décore sœur Marie Philbertine, directrice de l'école Jeanne d'Arc à Mulhouse, de la médaille de la Résistance française.

Schirmeck, ils ont essayé de m'arracher par ruse le nom et la demeure de la dirigeante de l'organisation. »

La Gestapo interroge sœur Marie Philbertine à propos de sœur Véronique : « Je la connais à peine. Elle a quitté la congrégation pour aller soigner ses parents. J'ignore même son nom de jeune fille ! » Un pieux mensonge pour convaincre. Sœur Marie Philbertine est néanmoins arrêtée le 27 mai 1942, internée à Mulhouse, transférée à Strasbourg puis déportée à la prison d'Alt Moabit à Berlin. L'imprudence d'un jeune élève qui prenait des leçons clandestines de français a pu servir de prétexte. La défense assurée par l'avocat mulhousien André Moser s'est avérée capitale. Il a obtenu que le procès se tienne à Strasbourg devant le Sondergericht (tribunal spécial) le 25 février 1943, ce qui va lui permettre de faire citer plus facilement trois Mulhousiens, témoins à décharge. Les faits sont qualifiés de très grave puisque la religieuse a notamment aidé un jeune déserteur allemand. « Avant il s'agissait de Français, mais là il s'agit de l'évasion d'un Allemand qui n'avait pas le souhait de rejoindre sa famille ! » s'emporte le président. La plaidoirie d'André Moser porte sur l'aide au prochain et ses arguments

parviennent à convaincre. La sœur, condamnée à un an de prison, est libérée le 15 mai 1943.

Arrestations, libérations et évasion

Deux jours plus tôt, le 13 mai, sœur Jean Bosco et André Clemessy sont arrêtés. Aucun ne parle. Une ancienne élève de Jeanne d'Arc, Mme Oberlé, gardienne de prison, assure le lien discret entre les deux ! Il est reproché à la religieuse d'avoir écrit une lettre à la Résistance. André Clemessy qui prend tout sur lui est déporté à Schirmeck puis à Gaggenau (Bade), la sœur est libérée trois jours après son arrestation.

Dès son retour à Mulhouse, sœur Marie Philbertine reprend des activités dans le renseignement. Un jeune officier antinazi, médecin, logé rue Magenta l'alerte : « La Gestapo va vous arrêter ». Elle s'évade à son tour pour la Suisse le 6 novembre 1944 avant de revenir quelques jours plus tard lors de la libération de la ville. La guerre n'est pas terminée. Les combats se poursuivent en Alsace. Cette fois-ci, ce sont des familles... allemandes voulant rejoindre la France qui sont accueillies à l'école Jeanne d'Arc. Les premiers élèves sont de retour le 11 mai 1945. ●

1. Sœur Marie Philbertine, Flora Wiltz, est née le 20 janvier 1894 à Dambach. Son père, Victor Wiltz est garde-forestier. Elle a suivi une formation d'institutrice dans les établissements de la Divine Providence et obtient le certificat d'aptitude pédagogique en 1920. Elle décède le 7 mars 1962 à Ribeauvillé.
2. RAD : Reichsarbeitsdienst instauré en octobre 1941. Il précède l'incorporation de force à partir d'août 1942.
3. Filière d'évasion de l'hôtel de la Bourse de la famille Rohner.